

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CE707

présenté par

Mme Le Feu, Mme Pompili, Mme Rilhac, M. Laronneur, Mme Tiegna, Mme Decodts, M. Fiévet,
Mme Dubré-Chirat, M. Abad, Mme Panonacle, M. Labaronne, M. Ledoux et M. Fait

ARTICLE 11 DECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.